

Procès-verbal de la 201<sup>e</sup> assemblée extraordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 25 août 2015, à 13 h 15, sous la présidence de M. Marcel Côté, directeur général.

Sont présents :

Mesdames	Dominique Cournoyer Chantal Fournier Diane Raymond
Messieurs	Marcel Côté Louis Gendron Michel Rouleau Guy J. Vandandaigue

Absence motivée :

Madame	Francine Ranger
--------	-----------------

Participent également à l'assemblée :

Messieurs	Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information Louis Lavoie, directeur général adjoint René Parent, directeur des grands chantiers
-----------	--

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame	Hélène Pichette
--------	-----------------



**Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :**

Le président d'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

**201.1 Adoption de l'ordre du jour :**

*Sur proposition de M. Guy J. Vandandaigue, dûment appuyée par M. Louis Gendron,*

CERL-150825-01

*« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

*201.1 Adoption de l'ordre du jour*

*201.2 Adjudication du contrat pour la relocalisation des laboratoires de génie civil (phase 1) au collège constituant de Joliette*

*201.3 Levée de l'assemblée »*

Adoptée à l'unanimité.

**201.2 Adjudication du contrat pour la relocalisation des laboratoires de génie civil (phase 1) au collège constituant de Joliette :**

Le directeur des grands chantiers et le directeur des ressources matérielles présentent le dossier et répondent aux questions des membres.

Un appel d'offres public pour la relocalisation des laboratoires de génie civil au collège constituant de Joliette a été publié le 7 juillet 2015.

L'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 18 août 2015. Cinq soumissions ont été déposées dans les délais impartis.

La direction du Cégep régional de Lanaudière, suite à l'analyse de conformité des soumissions, recommande l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme « Bernard Malo inc. ».

Une demande a été déposée auprès des autorités ministérielles pour le financement du projet à même une enveloppe spéciale. Le Cégep régional de Lanaudière dispose néanmoins de ressources financières suffisantes dans son budget de maintien des actifs immobiliers.

*Attendu le processus d'appel d'offres public tenu pour la relocalisation des laboratoires de génie civil (phase 1) au collège constituant de Joliette;*

*Attendu les cinq soumissions déposées dans les délais prescrits;*

*Attendu la recommandation de la direction du Cégep régional de Lanaudière;*

*Sur proposition de Mme Diane Raymond, dûment appuyée par  
Mme Dominique Cournoyer,*

CERL-150825-02

*« Il est résolu d'octroyer le contrat pour la relocalisation des laboratoires de génie civil (phase 1) au collège constituant de Joliette au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme « Bernard Malo inc. », pour un montant total de 134 500 \$ (avant taxes), le tout tel qu'il appert dans la soumission déposée le 18 août 2015. »*

Adoptée à l'unanimité.

**201.3 Levée de l'assemblée :**

La séance est levée à 13 h 25.

.....  
Président

.....  
Secrétaire de l'assemblée